

Rapport du président

Période de référence du 25 mars 2011 au 22 mars 2012

Le présent rapport récapitule les activités du comité depuis l'assemblée générale de l'année dernière.

Le comité de la fédération est composé des personnes suivantes:

Monsieur Martin Stalder, président

Monsieur Gérard Cuendet, vice-président et responsable de la formation

Madame Isabelle Landau, responsable des relations publiques

Madame Egli, responsable des finances

Monsieur Manuel Wegmann, responsable des relations avec les autorités

La trésorière de la FSD est Madame Wullschleger Elisabeth et pendant la période de référence le vice-président Gérard Cuendet a continué à assurer provisoirement le secrétariat.

La commission de la formation professionnelle se compose des personnes suivantes:

Monsieur Gérard Cuendet, Madame Gabi Müller, Madame Isabelle Landau, Monsieur Ulrich

Lachmuth, Monsieur Anton Hasenböhler.

1. Situation de départ

Après l'assemblée générale de mars 2011, qui a décidé que la fédération devait se doter de structures plus professionnelles et plus efficaces, quelques tâches exceptionnelles étaient à accomplir. Il s'agissait de répartir les nouveaux ressorts pour être en mesure de s'acquitter de ces tâches le plus efficacement possible. L'année 2011 doit clairement être considérée comme une année de transition. Les ressorts ont été répartis comme suit:

Martin Stalder, président

Gérard Cuendet, vice-président et responsable de la formation initiale et continue

Isabelle Landau, communication (adhérents et interlocuteurs extérieurs)

Sandra Egli, finances

Manuel Wegmann, relations avec les autorités

Il s'est malheureusement avéré que le comité n'avait qu'une capacité d'action restreinte en matière de transactions financières car les statuts n'ont jamais été adaptés aux réalités d'aujourd'hui. La banque n'était pas disposée à accepter les nouvelles habilitations à signer en raison de l'absence de modifications dans les statuts (siège à Genève).

Le 2 novembre 2011, nous avons dit adieu à notre ancien président et membre honoraire, le D^r Josef Vonarburg, décédé le 24 octobre 2011. Il avait, notamment, joué un rôle décisif dans la promotion de la formation pour les désinfestateurs et laisse un grand vide dans ce domaine. Nous continuerons à honorer sa mémoire.

2. État des adhésions

Après l'admission de cinq nouveaux membres lors de l'AG de mars 2011, la fédération comptait 41 membres actifs (26 en Suisse allemande et 15 en Romandie) et 4 sponsors.

A la fin de l'année 2011, l'entreprise Oltex AG, à Egerkingen, a fait savoir qu'elle quittait la fédération. L'entreprise Stop Pigeon Sàrl, à Genève, n'a malheureusement pas réglé la cotisation annuelle 2011. Il a donc été demandé que cette entreprise soit exclue de la fédération. La fédération compte par conséquent actuellement 39 membres actifs.

À ce jour, nous avons reçu une demande d'adhésion de l'entreprise suivante:

- ARS-insect GmbH ; A. Reust, permis identique que Isabelle Landau
- UGZ Desinfektion R.M. Wolff. Un collaborateur de cette entreprise est actuellement en passe d'obtenir le permis.

3. Activités du comité

Secrétariat

Nous avons consacré beaucoup de temps à la recherche d'un secrétariat professionnel offrant la possibilité d'une collaboration pérenne et qui satisfasse aussi correctement à nos exigences. Nous avons demandé des offres à plusieurs entreprises. Le 1.1.2012, nous avons pu conclure un contrat de secrétariat avec le Centre Patronal à Berne et nous sommes pour le moment dans la phase de mise en place.

Site Web

Nous nous sommes fixé pour objectif de remplacer le site Web actuel de la fédération par un nouveau site plus convivial et facile à mettre à jour. Avec la maison d'édition Urbane Medien, nous avons trouvé un partenaire qui a pris en charge la conception du nouveau site Web. La partie réservée aux adhérents a été mise en ligne le 23 janvier 2012. La mise en ligne de la partie accessible au public est prévue pour le printemps 2012. Isabelle Landau sera l'interlocutrice principale pour ce qui concerne les contenus du site Web.

CEPA

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 décembre 2011, il a été annoncé que la CEPA entendait redoubler d'efforts pour être reconnue comme le porte-parole de l'ensemble de l'industrie de la désinfestation en continuant à encourager le dialogue entre les institutions européennes, à Bruxelles, et les groupes d'intérêts. Afin de pouvoir mieux poursuivre cet objectif, les possibilités d'adhésion à la CEPA ont aussi été modifiées en conséquence.

SNV / CEN

Les différents sous-groupes du projet CEN TC 404 de la CEN, dont le but est de créer un standard minimum commun au niveau européen pour la gestion des nuisibles, dans les domaines des compétences et des connaissances, ont intensivement travaillé et élaboré d'innombrables documents (projets). Les différentes évolutions ont été suivies de très près. L'objectif du CEN est d'avoir déterminé le standard minimal en 2013. Du point de vue du comité, il faut continuer à suivre avec attention cette évolution, pour appliquer aussi en temps voulu des mesures correspondantes pour la Suisse. À ce sujet, Gérard Cuendet est en étroit contact avec la SNV.

Réunion des habitués

Le comité directeur a repris l'idée d'une réunion des habitués de la FSD et a invité les adhérents suisses allemands à une première édition, à titre d'essai, le 23.1.2012.

Statuts

Compte tenu de la modification impérative du siège de la fédération dans les statuts, le comité a décidé de revoir ceux-ci de fond en comble et de soumettre les modifications correspondantes à l'AG 2012 pour approbation. Ces modifications doivent essentiellement faire disparaître les insuffisances et aussi donner au comité la marge de manœuvre nécessaire, à l'époque dynamique qui est la nôtre.

4. Activités de la commission de la formation professionnelle

Le cours de formation 9D a été suivi par 15 participants.

Les cours de formation 10D, avec 18 participants, et le cours 5F, avec 15 participants, qui se termineront au printemps 2012, ont débuté à l'automne. Faute de participants potentiels, aucun cours en italien n'a pu être proposé.

Après la publication de la première version du Code de pratiques européennes pour la lutte contre les punaises de lits, nous avons mis celui-ci à la disposition des adhérents.

Une session de formation continue pour les adhérents germanophones, qui a suscité un très grand intérêt, a été organisée à Zurich au mois d'octobre par Gabi Müller et son équipe, que nous remercions ici bien sincèrement.

De même, une session de formation continue organisée par Gérard Cuendet et qui a également rencontré un très bon écho a été proposée à l'automne pour nos adhérents de Suisse romande.

Comme c'était déjà le cas l'année précédente, le comité a décidé de proposer un cours de formation continue à ses membres pendant la matinée du jour de l'assemblée générale du 22 mars 2012. Les désinfestateurs qui ne sont pas adhérents de la FSD acquitteront CHF 180.- de droits. Tous les participants recevront un certificat de participation à leur nom.

5. Objectifs 2012

En 2012, il s'agit de consolider les modifications effectuées pour donner à nos adhérents le plus possible d'avantages sur le long terme.

Concernant la définition d'un standard européen minimum dans le domaine de la gestion des nuisibles, il convient de suivre les activités menées dans ce sens par le CEN et de mettre en application le plus rapidement possible les éventuelles mesures concernant la Suisse.

Dans le domaine de la formation, il s'agit d'élaborer un concept permettant de garantir qu'à l'avenir des formations puissent aussi être proposées en temps voulu pour chaque région linguistique. En ce qui concerne les relations publiques, nous avons entrepris de positionner clairement la fédération dans le domaine de la gestion des nuisibles. Une telle entreprise doit cependant constituer un objectif à long terme.

Par ailleurs, nous souhaitons essayer de motiver d'autres entreprises pour adhérer à notre fédération, ce qui permettra aussi de donner un poids plus important à cette dernière.

6. Divers

Je souhaite remercier mes collègues du comité pour la bonne collaboration qui a été la nôtre et je suis convaincu que nous avons réussi à créer les structures nécessaires pour l'avenir.

Je suis sûr que cette bonne collaboration avec mes collègues du comité directeur et avec l'ensemble des adhérents de la fédération se poursuivra en 2012.

Je me réjouis déjà à l'idée de vous accueillir lors de l'assemblée générale du 22 mars 2012 à Berne.

Martin Stalder

Président de la FSD/VSS